

CTL du 26 novembre 2013 - déclaration liminaire

M le Président,

A l'ordre du jour de ce CT vous avez souhaité, pour information, aborder un point d'étape sur la démarche stratégique. Dans un climat déjà difficile dans les unités de travail cette nouvelle réforme, qui fait suite aux précédentes, provoque inquiétude et contribue à détériorer les conditions de travail.

Les suppressions d'emplois dans le département que vous n'avez toujours pas annoncées à ce jour et dont l'annonce sera repoussée en janvier ne pourront plus être absorbées dans les services. Il en résulte donc que vous serez dans l'obligation de décliner des fusions de services ou de suppressions de trésoreries afin de mettre en adéquation la présence de service public avec les effectifs existants. Nous vous le disons une nouvelle fois : le seuil critique de tolérance est aujourd'hui atteint dans les services.

N'attendez pas que notre organisations syndicales vous donne des pistes ou vous accompagne dans cette démarche.

Nous savons qu'aujourd'hui que les trésoreries dites rurales sont menacées. Une politique de taille critique s'affirme à travers les premières mesures envisagées en déclarant la non viabilité des trésoreries de moins de 5 agents. Pour le département 4 trésoreries seraient donc dans votre viseur + 2 antennes.

FO 66 dénonce cette notion de seuil de viabilité qui a servi de justificatif au démantèlement de certains services publics en particulier en milieu rural (La poste, DDE.. ;). Force Ouvrière refuse la disparition de ces trésoreries Le seul argument de la Direction Générale aujourd'hui est de devoir faire des choix avec des moyens de plus en plus contraints nécessitant le sacrifice de certaines missions ou services.

Pour notre organisation quelle que soit la taille de la structure c'est l'adéquation entre les effectifs et la charge de travail qui importe. Un service public de qualité ne peut exister avec des agents qui sont obligés d'abandonner certaines missions faute de temps ou de moyens.

FO condamne fermement le retrait total de services et de voir ainsi certaines zones rurales jugées non prioritaires se désertifier.

Monsieur le Président nous vous demandons dans un souci de transparence et de clarté de tenir un langage de vérité à l'ensemble des agents de ce département aujourd'hui largement résignés.

La qualité du dialogue social dans ce département que vous n'avez de cesse de nous rappeler passe par là.

Toutefois , la dernière intervention de vos services sur le site de Céret sans aucune concertation avec les agents qui sera simplement abordé en question diverses, nous interpelle sur la qualité du dialogue et des informations que nous détenons.

Pour finir , à l'ordre du jour nous avons à nous prononcer sur les ponts naturels. Nous vous demandons comme chaque année et dans ce contexte d'autant plus difficile que vous autorisiez pour l'ensemble des agents du département un quatrième jour de pont naturel en autorisation d'absence exceptionnelle et en particulier le vendredi 30 mai jour chômé par l'éducation nationale.

Cette journée permettrait de mettre un peu de baume au cœur aux agents de notre département qui ont en vraiment bien besoin dans le contexte actuel.